



## **Déclaration de boycott des représentants de Solidaires Finances Publiques au comité technique local du 14 décembre 2016**

Monsieur le Président,

Vous convoquez ce jour les membres du comité technique local de l'Yonne pour une réunion portant sur les points suivants :

- le transfert du recouvrement de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive à la DDFIP de Saône-et-Loire
- la généralisation des pôles de programmation interrégionaux
- la mise en place des pôles pénaux interrégionaux
- les ponts naturels 2017

Tout d'abord, Solidaires Finances Publiques s'étonne de cette convocation tant par son caractère impromptu à la veille des vacances scolaires de fin d'année, que par l'ordre du jour, alors qu'aucune réunion du comité n'a été prévue au calendrier ces six derniers mois.

Qui plus est, cette réunion est programmée un mercredi, ce que Solidaires Finances Publiques considère comme une pratique discriminatoire à l'égard des élu(e)s à temps partiel ce jour-là, mais aussi problématique pour bon nombre d'élu(e)s qui ont davantage de difficultés à s'absenter du service le mercredi, jour de temps partiel de nombreux-ses collègues. Nous avons, à plusieurs reprises lors de précédentes instances, rappelé notre opposition à la programmation de réunions le mercredi.

Concernant l'ordre du jour, le point numéro 1 est purement informatif dès lors que le transfert de cette mission relève d'une expérimentation commandée par la direction générale, présentée en comité technique de réseau, à laquelle doit se plier la DDFIP de l'Yonne, qui inaugure sans l'ombre d'un doute une longue série de transferts et regroupements de missions hors département, vidant petit à petit de sa substance et de ses emplois notre direction.

Les points numéros 2 et 3 quant à eux, présentés également pour information, relèvent de deux notes nationales du service du contrôle fiscal datant des 21 et 22 septembre derniers, il apparaît donc pour le moins tardif d'aborder ces sujets de création de nouveaux pôles interrégionaux- dont l'une au 1er septembre dernier- en cette toute fin d'année. Nous en déduisons que le caractère urgent a échappé à votre sagacité.

Enfin le point numéro 4, seul point soumis à l'avis du comité, consiste à valider les deux seuls ponts naturels de l'année 2017. Nous préférierions, de loin, dans cette période proche de Noël, que vous accordiez, en lieu et place d'imposer à vos agent(e)s de poser 2 jours sur leurs volume de congés annuels,

deux jours d'autorisation d'absence sans contrepartie aucune, afin de les aider à supporter ces multiples réorganisations du réseau qui les démotivent chaque jour davantage.

En outre, la convocation d'une réunion d'une demi-journée en milieu de matinée sur ces quelques sujets nous surprend, compte tenu du zèle dont fait preuve notre direction à maîtriser son budget. En effet, générer de nouveaux frais de déplacements à rembourser aux élus, alors qu'elle n'a pas, à ce jour, régularisé sur la gestion budgétaire 2016 la totalité des frais de déplacement engagés par les élus de Solidaires Finances Publiques nous paraît une attitude assez irresponsable, voire méprisante.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la participation des représentants de Solidaires Finances Publiques à ce comité ne nous semble ni utile, ni pertinente, contrairement à notre présence au sein des services aux côtés de nos collègues dans une période d'échéance et de travaux contraints de fin d'année.

Les élus de Solidaires Finances Publiques au comité technique :

Valérie DE PALMA  
Pascal AUGÉAT-MALTER  
Nadine ROGER  
Jean-François DURET  
Hassan LARIBIA  
Michèle LEVESQUEAU